

Fondation Nationale Pour le Clergé
3, rue Duguay-Trouin
75006 PARIS

SIRET N° 428 480 297 00012

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2025 au 31/12/2025

Table des matières

1 / Bilan au 31 décembre 2025	3
1.1/ Actif	3
1.2/ Passif	4
2/ Compte de résultat au 31 décembre 2025	5
3 / Annexes	6
3.1 / Présentation de la Fondation Nationale pour le Clergé	6
3.1.1 L'objet social de la Fondation Nationale pour le Clergé	6
3.1.2 La nature des missions sociales réalisées par la Fondation Nationale pour le Clergé...	6
3.1.3 Les moyens mis en œuvre par la Fondation Nationale pour le Clergé	6
3.1.4 Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice	7
3.1.5 Les faits significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice	7
3.2 / Les règles et méthodes comptables.....	7
3.2.1 Immobilisations et amortissements	7
3.2.2 Dépréciation des actifs	8
3.2.3 Créances bénéficiaires et autres créances	8
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	8
3.2.5 Fonds dédiés	8
3.3 Les contributions volontaires en nature	9
3.4 Notes relatives au poste du Bilan Actif	9
3.5 Notes relatives au poste du Bilan Passif	13
3.6 Autres informations	14
3.7 Compte Emploi et ressources	14

1 / Bilan au 31 décembre 2025

1.1/ Actif

ACTIF			31/12/2025	31/12/2024
	Valeur brute	Amortissement /Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	34 080 €	-34 080 €	0 €	0 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	357 481 €	-22 256 €	335 226 €	133 078 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Actifs financiers à caractère inaliénables constitutifs de la dotation	1 960 500 €		1 960 500 €	1 960 500 €
Participations	55 515 €		55 515 €	55 515 €
Prêts accordés	402 919 €		402 919 €	477 251 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	2 810 495 €	-56 336 €	2 754 160 €	2 626 344 €
ACTIF CIRCULANT :				
CREANCES				
Créances usagers et comptes rattachés	0 €		0 €	0 €
Créances reçues par legs ou donations	1 711 435 €	-56 €	1 711 379 €	1 291 778 €
Autres créances	307 555 €		307 555 €	187 803 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 663 €		12 663 €	12 019 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 797 847 €	-6 185 €	7 791 662 €	7 718 514 €
DISPONIBILITES	6 013 044 €		6 013 044 €	8 760 320 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	15 842 544 €	-6 240 €	15 836 304 €	17 970 434 €
TOTAL GENERAL (I +II+ III)	18 653 039 €	-62 576 €	18 590 464 €	20 596 778 €

1.2/ Passif

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Dotation pérenne représentative d'autres actifs inaliénables</i>	2 039 794 €	2 039 794 €
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	11 105 905 €	11 452 713 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 904 146 €	-346 808 €
Situation nette (sous total)	11 241 553 €	13 145 699 €
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	11 241 553 €	13 145 699 €
FONDS REPORTEES ET DEDIES :		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 052 394 €	1 430 644 €
Fonds dédiés	3 964 904 €	4 064 408 €
TOTAL (II) - FONDS REPORTEES ET DEDIES	6 017 298 €	5 495 052 €
PROVISIONS :		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III) - PROVISIONS	0 €	0 €
DETTES :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 648 €	39 038 €
Dettes des legs ou donations	16 524 €	16 524 €
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	1 188 441 €	1 900 466 €
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV) - DETTES	1 331 613 €	1 956 027 €
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	18 590 464 €	20 596 778 €

2/ Compte de résultat au 31 décembre 2025

PRODUITS	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	14 918 459 €	14 243 739 €
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
Coucoures publics et subvention d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	10 160 591 €	10 258 695 €
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurance-vie</i>	1 139 716 €	881 251 €
Contributions financières		
Reprise sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	0 €	0 €
Utilisation des fonds reportés	486 560 €	275 392 €
Utilisation des fonds dédiés	3 131 593 €	2 828 398 €
Autres produits	0 €	3 €
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	17 138 642 €	14 912 390 €
Aures achats et charges externes	861 766 €	878 501 €
Actions sociales	4 418 475 €	3 269 577 €
Quotes-parts de générosités reversée - dons	7 956 539 €	7 337 688 €
Quotes-parts de générosités reversée - legs et assurance-vie	0 €	0 €
Reports en fonds reportés - legs acceptés non encaissés	869 621 €	616 700 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0 €	0 €
Reports en fonds dédiés	3 032 089 €	2 803 694 €
Autres charges	152 €	6 230 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 220 183 €	-668 651 €
PRODUITS FINANCIERS (III)	322 222 €	327 324 €
De participation	48 429 €	40 230 €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	268 312 €	284 185 €
Autres intérêts et produits assimilés	0 €	0 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 481 €	2 909 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
CHARGES FINANCIERS (IV)	6 185 €	5 481 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 185 €	5 481 €
Intérêts et charges assimilées	0 €	0 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	316 037 €	321 843 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0 €	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0 €	0 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0 €	0 €
Impôts sur les bénéfices (VII)	0 €	0 €
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS :	0 €	0 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 904 146 €	-346 808 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-1 904 146 €	-346 808 €

3 / Annexes

ANNEXE

Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Préambule

La durée de l'exercice clos au 31/12/2025 est de 12 mois, comme celle de l'exercice précédent.

Total du bilan de l'exercice : 18 590 464 €

Résultat comptable : -1 904 146 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3.1 / Présentation de la Fondation Nationale pour le Clergé

3.1.1 L'objet social de la Fondation Nationale pour le Clergé

L'œuvre dite "Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France", est une Fondation reconnue d'utilité publique. Elle a pour objet la protection de la santé du clergé, tant séculier que régulier, des élèves des séminaires et, accessoirement, des laïcs participant aux diverses activités de l'Eglise, ainsi que toute action de caractère social en faveur des mêmes personnes. Son action pourra s'étendre à d'autres organisations et groupements catholiques, tels que les instituts religieux, établissements d'enseignements des deux sexes, etc...

3.1.2 La nature des missions sociales réalisées par la Fondation Nationale pour le Clergé

Ses moyens d'action sont la création et l'entretien ou la prise en gérance de tous établissements de soins ou d'hospitalisation, de maisons de retraite ou de repos, et de tous autres établissements dont l'activité répond aux buts de la Fondation. Son action s'étend également à la fondation de lits dans les établissements d'hospitalisation ou de cure, spécialisés ou non, ainsi qu'à l'octroi de secours, pensions ou allocations aux membres du clergé malades, infirmes, âgés ou nécessiteux, et à l'information sous les formes les plus variées telles que publications, brochures, conférences et manifestations diverses. La Fondation pourra aussi aider à la création, au développement ou à l'entretien de fondations ne lui appartenant pas, mais poursuivant le même but, en leur allouant soit des subventions annuelles, soit des subventions en capital.

3.1.3 Les moyens mis en œuvre par la Fondation Nationale pour le Clergé

Conformément à son objet social, la Fondation est en quête de toutes les ressources utiles à la réalisation de ses missions notamment par :

- * Du revenu de la Dotation ;
- * Des subventions qui peuvent lui être accordées ;
- * Du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé ;
- * Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- * Du produit des rétributions perçues pour service rendu.

3.1.4 Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice

Versement d'une aide exceptionnelle :

Par décision du Conseil d'Administration du 13/11/2025, un fonds exceptionnel de soutien aux diocèses a été accordé pour un montant de 1 M€. Cette redistribution a permis la prise en charge des cotisations pour 7 diocèses

Modification des états financiers :

Les comptes annuels de l'exercice 2025 sont établis conformément aux règlements : ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 qui constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG. Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

3.1.5 Les faits significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.2 / Les règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable - Application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N° 2023-03

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016) modifié par l'ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en novembre 2022, et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023,

- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020) modifié par l'ANC N° 2023-03 en coordination avec le règlement ANC N°2022-06.

Ce changement n'a pas eu d'impact sur les comptes

3.2.1 Immobilisations et amortissements

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les coûts d'acquisition des immobilisations sont portés à l'actif du bilan à leur valeur historique.

Les amortissements, le cas échéant, sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation du bien.

Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés sont comptabilisés dans une rubrique spécifique

de l'actif immobilisé selon les modalités suivantes :

- La date d'entrée d'une donation entre vifs : Les biens sont comptabilisés soit à la date de la signature de l'acte authentique de donation, soit à la date de transfert de propriété mentionnée dans l'acte si elle est postérieure. La date d'entrée d'un legs : les biens sont comptabilisés soit à la date de son acceptation par la commission legs mandatée par le Conseil d'administration, soit à la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si elles sont postérieures (date de délivrance du legs), soit à la date de levée de la dernière condition suspensive;
- La valeur d'entrée est leur valeur vénale à la date de l'effet générateur soit leur date d'entrée ;
- La valeur comptable n'est pas amortissable. Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par an jusqu'à leur cession et donne lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation.

3.2.2 Dépréciation des actifs

Une dépréciation est constatée dès lors que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable et que cet écart est significatif. Au 31/12/2025, une dépréciation de 22 256 € est comptabilisée.

3.2.3 Créances bénéficiaires et autres créances

Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles.

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Les comptes de provisions pour risques et charges enregistrent les provisions constituées pour faire face à une obligation probable mais dont le montant et/ou l'échéance reste incertaine.

Provisions pour charges sur legs ou donations

Les engagements pris par la Fondation au titre des obligations stipulées par le testateur ou donateur sont à comptabiliser dans un compte de provision spécifique. Ces engagements sont identifiés et estimés à la date d'acceptation du legs ou donation.

3.2.5 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif «Fonds dédiés» avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Au 31 décembre 2025, la Fondation dispose de deux fonds dédiés au passif du bilan :

* Fonds dédiés sur dons affectés aux diocèses et institutions pour un total de 3 964 904 € contre 4 064 408 € au 31/12/2024

* Fonds dédiés sur legs affectés aux diocèses et institutions pour un total de 2 052 394 € contre 1 430 644 € au 31/12/2024

Les deux fonds dédiés comptabilisés au sein de la Fondation, issues de la collecte, correspondent à la définition introduite par le règlement 2018-06 dans la mesure où ils répondent aux deux conditions :

- * Participer à la réalisation d'une partie spécifique de l'objet de l'entité ou d'une cause particulière

entrant dans le champ de l'objet social de l'entité ;

*Être clairement identifiable, les charges imputables au projet étant individualisables.

3.3 Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- * Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- * Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- * Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les contributions en nature reçues sont classées en trois catégories de produits :

- * Les contributions volontaires liées à la générosité du public ;
- * Les contributions volontaires non liées à la générosité du public ;
- * Les concours publics en nature.

Le Règlement ANC n°2023-03 apporte une nouveauté qui réside dans l'obligation de recenser et valoriser toutes les contributions volontaires en nature. Les contributions volontaires apportées sont comptabilisées à l'appui des valorisations fournies par ses apporteurs ou à défaut estimées par la Fondation. Au 31/12/2025, la Fondation n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

3.4 Notes relatives au poste du Bilan Actif

Note 1 - Tableau des immobilisations brutes

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	34 080 €			34 080 €
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	34 080 €	0 €	0 €	34 080 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)	155 333 €	202 148 €		357 481 €
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)	1 960 500 €			1 960 500 €
Participations (c)	55 515 €			55 515 €
Autres titres immobilisés				
Prêts (d)	477 251 €		74 332 €	402 919 €
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	2 493 266 €	0 €	74 332 €	2 418 934 €
TOTAL	2 682 680 €	202 148 €	74 332 €	2 810 495 €

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

(a) Il s'agit des immobilisations issues des legs et donations acceptés par la Conseil d'administration destinés à être cédées. La comptabilisation de ces biens résulte de l'application du Règlement ANC n°2023-03.

(b)(c) Le Conseil d'administration a décidé de remplacer l'investissement immobilier sorti en 2016 (SCI "58 Breteuil") par un autre investissement immobilier. Cet investissement s'est fait également au travers d'une SCI (Société Civile Immobilière) dont les apports sont réalisés à 50 % par la Mutuelle Saint-Martin (7 200 000 €), à 36 % par la Mutuelle Saint-Martin Action Sociale (5 184 000 €) et à 14 % par la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France (2 016 000 €).

La SCI DPS Saint-Martin au capital de 14 400 000 € a donc été créée le 7 juillet 2017 et la libération des apports est intervenu au fur et à mesure des besoins.

Au 31 décembre 2025, la quote-part du capital détenu par la Fondation est entièrement libérée soit 2 016 000 €.

Comptes	Nb Parts	PU	Valeur totale
Mutuelle Saint-Martin	72 000	100 €	7 200 000 €
Mutuelle Saint-Martin Action Sociale	51 840	100 €	5 184 000 €
Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France	20 160	100 €	2 016 000 €
TOTAL	144 000		14 400 000 €

Enfin, pour rappel, par arrêté n° 2674 du 18 avril 2016 du Préfet de Paris et de la région d'Ile de France, la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France a été autorisée à modifier la représentation de sa dotation pérenne à l'actif par les parts de la SCI "58 rue de Breteuil" par des valeurs mobilières. Dans l'attente de la détermination de ces titres, le montant de la cession des parts de la SCI "58 rue de Breteuil" a été placé sur un compte sur livret du Crédit du Nord.

Par décision du Conseil d'Administration, en représentation de la dotation pérenne inscrite au passif et constitutif des fonds propres pour 1 960 413 €, une quote-part de la participation dans la SCI suscitée est affectée en actif inaliénable.

Cette quote-part correspond à 19 605 parts d'une valeur nette comptable unitaire de 100 € (valeur de souscription = valeur nominale).

L'actif inaliénable précédemment représenté par un compte livret ouvert auprès du Crédit du Nord pour 2 000 000 € se trouve donc reclassé en disponibilités.

(d) Tableau de suivi détaillé des prêts accordés

Libellé du prêt	Capital initial	TAUX	SOLDE 31.12.2024	Remboursement	SOLDE 31.12.2025
Abbaye Notre Dame de Bonne Espérance à	200 000	1,75%	0 €	0 €	0 €
Association Résidence Saint Loup	200 000	1,50%	85 394 €	13 708 €	71 686 €
Monastère de l'Annonciade à Thiais	100 000	1,25%	42 248 €	6 825 €	35 424 €
Association Diocésaine d'Orléans	300 000	1,25%	31 705 €	31 705 €	0 €
Association le Bon Pasteur à Nantes	100 000	0,75%	67 904 €	6 564 €	61 340 €
Sœur de la Providence	250 000	1,00%	250 000 €	15 531 €	234 469 €
TOTAL	1 150 000		477 251 €	74 332 €	402 919 €

Note 2 - Tableau des amortissements des immobilisations

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Dotation	Reprise	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	34 080 €	0 €		34 080 €
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	34 080 €	0 €	0 €	34 080 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)				
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)				
Participations (c)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	34 080 €	0 €	0 €	34 080 €

Note 2 - Tableau des dépréciations des immobilisations (suite)

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Dotation	Reprise	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels				
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)	22 256 €			22 256 €
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)				
Participations (c)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	22 256 €	0 €	0 €	22 256 €

Note 3 - Etat des créances et ventilation par échéance de recouvrement

Etat des créances

Le total des créances brutes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 437 425 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	402 919 €	74 332 €	328 586 €
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances reçues par legs ou donations	1 711 435 €	1 711 435 €	
Etat et autres collectivités publiques			
Autres créances - produits à recevoir	2 853 €	2 853 €	
Autres créances	307 555 €	307 555 €	
Charges constatées d'avance	12 663 €	12 663 €	
TOTAL	2 437 425 €	2 108 839 €	328 586 €

Produits à recevoir

	Montant
Autres produits à recevoir	
Prêts accordés - intérêts courus à recevoir	2 853 €
TOTAL	2 853 €

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Montant brut	Dépréciations	Valeur nette	Valeur actuelle	Plus ou moins value latente
Contrat de capitalisation	1 497 938 €	0 €	1 497 938 €	1 497 938 €	0 €
Répartition II	408 537 €		408 537 €	408 537 €	0 €
Composition CAPI	1 089 402 €		1 089 402 €	1 089 402 €	0 €
Autres valeurs mobilières de placement	6 299 909 €	6 185 €	6 293 724 €	8 118 061 €	1 824 336 €
Actions KERING	9 293 €	4 477 €	4 816 €	4 816 €	0 €
Actions Air Liquide	817 308 €		817 308 €	1 123 460 €	306 152 €
Actions LVMH	12 416 €		12 416 €	12 900 €	484 €
Actions SAFRAN	28 569 €		28 569 €	44 610 €	16 041 €
Actions HERMES	16 562 €	1 708 €	14 854 €	14 854 €	0 €
HSBC actions europe	8 303 €		8 303 €	10 033 €	1 730 €
HSBC actions patrimoine	8 564 €		8 564 €	9 630 €	1 066 €
OPCVM ETHICA 'C' FCP	1 485 076 €		1 485 076 €	2 541 066 €	1 055 990 €
OPCVM DUGUAY PROTECTION SOCIALE	3 913 818 €		3 913 818 €	4 356 691 €	442 873 €
TOTAL	7 797 847 €	6 185 €	7 791 662 €	9 615 999 €	1 824 336 €

Note 5 - Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants ordinaires		
HSBC	270 621 €	2 153 452 €
Crédit Mutuel	46 769 €	46 799 €
Société Générale (anciennement Crédit du Nord)	1 207 955 €	1 205 034 €
Livrets d'épargne		
Crédit Mutuel - Livret Bleu	93 008 €	91 044 €
Crédit Mutuel - Livret Partenaire Association	7 014 €	6 900 €
Société Générale (anciennement Crédit du Nord) - Livret Association	1 667 371 €	2 617 168 €
Comptes à terme		
Crédit Mutuel - TONIC PLUS ASSOCIATION	2 500 000 €	2 500 000 €
Société Générale - CAT ECH 25022024		0 €
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	629 €	
Intérêts courus/Coupons courus	219 677 €	139 922 €
TOTAL	6 013 044 €	8 760 320 €

3.5 Notes relatives au poste du Bilan Passif

Note 6 - Tableau de variation des fonds propres

	Valeur Début exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres sans droit de reprise	2 039 794 €				2 039 794 €
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
Réserves affectés à l'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves affectées à la couverture du BFR					
Autres réserves					
Report à nouveau	11 452 713 €	-346 808 €			11 105 905 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-346 808 €	346 808 €	-1 904 146 €		-1 904 146 €
Situation nette	13 145 699 €	0 €	-1 904 146 €	0 €	11 241 553 €
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Reprise de subventions au résultat					
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus-values nettes d'actif					
TOTAL	13 145 699 €	0 €	-1 904 146 €	0 €	11 241 553 €

Note 7 - Tableau de variation des provisions et dépréciations

	Provisions au début de l'exercice	Virement de poste à poste et Transfert	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					0 €
Garanties données aux clients					0 €
Amendes et pénalités					0 €
Perte de change					0 €
Charges sur legs ou donations					0 €
Pensions et obligations similaires					0 €
Autres provisions pour risques					0 €
Autres provisions pour charges					0 €
Autres créances	56 €				56 €
TOTAL	56 €	0 €	0 €	0 €	56 €

Note 8 - Tableau des fonds reportés

	Valeur Début exercice	Report	Utilisation	Valeur Fin exercice
Fonds reportés sur legs au bénéfice de la Fondation	1 275 265 €	842 621 €	486 560 €	1 631 326 €
Fonds reportés sur legs au bénéfice des D&I	155 379 €	265 689 €		421 068 €
TOTAL	1 430 644 €	1 108 310 €	486 560 €	2 052 394 €

Note 9 - Tableau de variation des fonds dédiés

	Valeur Début exercice	Engagement à réaliser	Montant des reversements	Transferts	Valeur Fin exercice
Fonds dédiés sur dons au bénéfice des D&I	3 820 783 €	3 032 089 €	-3 105 755 €		3 747 117 €
Fonds dédiés sur legs au bénéfice des D&I	243 625 €		-25 838 €		217 787 €
TOTAL	4 064 408 €	3 032 089 €	-3 131 593 €	0 €	3 964 904 €

Note 10 - Tableau des dettes et ventilation par échéance

	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine			
Emprunt et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 648 €	126 648 €	
Dettes des legs ou donations	16 524 €	16 524 €	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (a)	1 188 441 €	1 188 441 €	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 331 613 €	1 331 613 €	0 €

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

(a) les autres dettes correspondent principalement :

Aux décisions d'actions sociales décidées par les organes compétents et non versées aux bénéficiaires à la date de clôture pour 1 186 836 €

3.6 Autres informations

Note 11 - Information sur les rémunérations des trois plus hauts dirigeants

Au sein de la Fondation, les trois plus hauts dirigeants visés par l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif du 23 Mai 2006 sont des bénévoles, non rémunérés.

Dirigeants statutaires Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice

Dirigeants salariés Il n'y a pas de dirigeants salariés

Note 12 - Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission de contrôle légal pour l'exercice 2025 s'élèvent à 9 500 € TTC.

Note 13 - Engagements hors bilan

Les engagements reçus sur des legs en cours de réalisation à la clôture de l'exercice sont évalués sur la base des estimations communiquées par les notaires. Au 31 décembre 2025, il n'y a pas d'assurances vies en cours d'encaissement.

3.7 Compte Emploi et ressources

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est applicable aux exercices comptables clos à compter du 1er juin 2020 et aux exercices clos à une date antérieure volontairement par anticipation.

Les missions sociales menées par la Fondation sont réalisées dans le respect de l'article 1 de ses statuts : « L'œuvre dite "Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France", reconnue d'utilité publique, a pour objet la protection de la santé du clergé, tant séculier que régulier, des élèves des séminaires et, accessoirement, des laïcs participant aux diverses activités de l'Eglise, ainsi que toute action de caractère social en faveur des mêmes personnes. Son action pourra s'étendre à d'autres organisations et groupements catholiques, tels que les instituts religieux, établissements d'enseignements des deux sexes, etc. »

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

Parmi les actions de la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France au bénéfice des membres des diocèses, instituts de religieux ou de religieuses ou structures participant aux diverses activités de l'Eglise, une liste non exhaustive est détaillée ci-après :

1. Cotisations sociales régime obligatoire (CAVIMAC, URSSAF...) des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
2. Cotisations sociales régime complémentaire (Mutuelle Saint-Martin, Mutuelles santé...) des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
3. Participation partielle ou totale aux restes à charge pour des prothèses après remboursements des régimes obligatoires et complémentaires et interventions de leurs fonds d'entraide (FASS/CAVIMAC, CGE/MSMAS...), pour les prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
4. Frais d'hébergement en maison de retraite des prêtres, religieux ou religieuses,
5. Frais d'hébergement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) des prêtres, religieux ou religieuses,
6. Frais d'hébergement en maison de convalescence, de repos ou de cure des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
7. Equipement en mobilier ou matériel d'une maison de retraite accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
8. Equipement en mobilier ou matériel d'un EHPAD accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
9. Construction/rénovation d'une maison de retraite accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
10. Construction/rénovation d'un EHPAD accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
11. Création/rénovation d'une infirmerie/cabinet dentaire au sein d'une structure de vie religieuse,
12. Equipement en matériel adapté aux prêtres, religieux, religieuses, élèves de séminaires handicapés ou à mobilité réduite au sein d'une structure de vie religieuse,
13. Aménagement pour l'accès, la circulation ou les conditions de vie des prêtres, religieux, religieuses, élèves de séminaires handicapés ou à mobilité réduite au sein d'une structure de vie religieuse.

Note 14 - Détail des charges par origine et destination

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes					373 185 €	
Aides financières	12 375 014 €					
Impôts, taxes et versement assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales, autres charges de personnel						
Dotations aux amortissements et dépréciation	0 €					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	3 901 709 €					
Autres charges	152 €					
Charges financières						
Charges exceptionnelles	0 €					
Participations des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL	16 276 876 €	0 €	0 €	0 €	373 185 €	0 €

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
Achats de marchandises					0 €
Variation de stock					0 €
Autres achats et charges externes	488 581 €				861 766 €
Aides financières					12 375 014 €
Impôts, taxes et versement assimilés					0 €
Salaires et traitements					0 €
Charges sociales, autres charges de personnel					0 €
Dotations aux amortissements et dépréciation					0 €
Dotations aux provisions					0 €
Reports en fonds dédiés					3 901 709 €
Autres charges	0 €				152 €
Charges financières		6 185 €			6 185 €
Charges exceptionnelles					0 €
Participations des salariés aux résultats					0 €
Impôt sur les bénéfices					0 €
TOTAL	488 581 €	6 185 €	0 €	0 €	17 144 826 €

Détail des contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	-	-	-	-	-

Note 15 - Tableau de rapprochement entre le compte de résultat et le CROD

Le CROD rend compte et informe les donateurs sur les sommes collectées provenant de la générosité du public et leur utilisation dans l'exercice ou les exercices suivants celui de leur collecte.

Le CROD présente les ressources de la Fondation par origine et ses emplois par destination. La première colonne intègre la totalité des produits et des charges en adéquation avec le compte de résultat. La deuxième colonne présente les éléments du compte de résultat liés à la générosité du public et destinée à alimenter le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public y compris ce qui concerne les contributions volontaires en nature positionnées au pied de ce compte.

Le CROD se compose de deux parties :

- Produits par origine et charges par destination ;
- Contribution volontaire en nature.

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 300 306 €	11 300 306 €	11 139 947 €	11 139 947 €
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	10 160 591 €	10 160 591 €	10 258 695 €	10 258 695 €
- Legs, donations et assurances-vie	1 139 716 €	1 139 716 €	881 251 €	881 251 €
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		0 €	0 €	0 €
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	322 222 €		327 327 €	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	322 222 €		327 327 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €		0 €	0 €
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 618 153 €	3 618 153 €	3 103 790 €	3 103 790 €
TOTAL	15 240 681 €	14 918 459 €	14 571 063 €	14 243 736 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	12 375 166 €	12 375 166 €	10 613 495 €	10 613 495 €
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	12 375 166 €	12 375 166 €	10 613 495 €	10 613 495 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organis agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organis agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	373 185 €	373 185 €	357 396 €	357 396 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 185 €	373 185 €	357 396 €	357 396 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	488 581 €	488 581 €	521 106 €	521 106 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 185 €		5 481 €	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0 €		0 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 901 709 €	3 901 709 €	3 420 394 €	3 420 394 €
TOTAL	17 144 826 €	17 138 642 €	14 917 871 €	14 912 390 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 904 146 €	-2 220 183 €	-346 808 €	-668 654 €

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Note 16 - Compte d'Emploi et de Ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources globalisé est constitué :

- * De la colonne intitulée « Dont générosité du public » du CROD ;
- * Du suivi du stock de la générosité du public d'ouverture et de clôture présenté en pied du CER ;
- * De la présentation des contributions en nature liées à la générosité du public ventilées en emplois ;
- * De l'intégration d'un tableau de variation des fonds dédiés liés à la générosité du public.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024
1 – MISSIONS SOCIALES	12 375 166 €	10 613 495 €
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	12 375 166 €	10 613 495 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	373 185 €	357 396 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 185 €	357 396 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	488 581 €	521 106 €
TOTAL DES EMPLOIS	13 236 932 €	11 491 996 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 901 709 €	3 420 394 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €
TOTAL	17 138 642 €	14 912 390 €

FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 300 306 €	11 139 947 €
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	10 160 591 €	10 258 695 €
- Legs, donations et assurances-vie	1 139 716 €	881 251 €
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0 €	0 €
TOTAL DES RESSOURCES	11 300 306 €	11 139 947 €
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 618 153 €	3 103 790 €
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 220 183 €	668 654 €
TOTAL	14 918 459 €	14 243 736 €

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	11 899 887	12 568 541
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	- 2 220 183	- 668 654
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	9 679 704	11 899 887

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
EMPLOI DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	-	-

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-	-

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 064 408	4 089 112
(-) Utilisation	3 105 755	2 658 615
(+) Report	3 006 251	2 633 911
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	3 964 904	4 064 408